

ANNEXE ANNUELLE - 2023 A LA CONVENTION DE PARTENARIAT 2021-2023

entre l'Agence Bretonne de la Biodiversité
et le Département d'Ille-et-Vilaine

VU le Code général des Collectivités territoriales ;

VU la délibération n°2021-16 du Conseil d'administration de l'Agence Bretonne de la Biodiversité du 18 mai 2021 portant délégation de signature au directeur pour la passation des conventions

VU la convention de partenariat 2021-2023 entre l'Agence Bretonne de la Biodiversité et le Conseil départemental d'Ille-et-Vilaine ;

VU la délibération de la Commission permanente du Département du **10 juillet 2023** ;

Il a été arrêté et convenu ce qui suit :

ENTRE LES SOUSSIGNES :

L'Agence Bretonne de la Biodiversité, représentée par Florent VILBERT, agissant au nom et pour le compte de l'établissement ci-après désigné sous l'appellation « l'ABB »

ET

Le Département d'Ille-et-Vilaine, représenté par Jean-Luc CHENUT, agissant au nom et pour le compte de ladite collectivité, dûment habilitée par la délibération du Département du **.....**, ci-après désigné sous l'appellation « le Département » ;

ARTICLE I – Actions spécifiques partagées pour l'année 2023

Les actions ci-dessous sont celles qui étaient prévisibles **en avril 2023**, mais n'empêchent pas la réalisation d'autres actions communes co-conçues au fil de l'eau par les partenaires, dès lors qu'elles correspondent à l'esprit de la convention.

1/ Accompagnement individuel des porteurs de projets

1. Appui direct de l'ABB

L'ABB pourra apporter un appui individuel aux porteurs de projets breilliens en fonction des critères suivants :

- Manque d'ingénierie interne ou locale ;
- Projet partenarial ;
- Échelle intercommunale ou pluri-communale ;
- Capacité de trésorerie limitée, faible capacité d'autofinancement ;
- Stade de développement du projet (démarrage du projet).

Concrètement, cet appui va se traduire par l'aide à la rédaction du cahier des charges, à la recherche de partenaires techniques et politiques, à la recherche de financements et à la sécurisation juridique du projet.

Le Département, de son côté, va continuer de faire bénéficier aux porteurs de projets breilliens de son expertise technique environnementale et de son expérience en matière de gestion d'espaces naturels. Il met à disposition ses outils fonciers (droit de préemption environnemental, aménagement foncier). Il pourra s'agir notamment de projets liés à la trame verte et bleue, de projets sur les têtes de bassin versant, de labellisation de milieux naturels, d'atlas de biodiversité communale ou intercommunale (ABC ou ABI), etc.

2. Activation de réseaux

L'ABB anime des réseaux en Bretagne, afin d'accélérer le développement des projets existants et de faire émerger notamment de nouveaux projets complexes ayant ainsi un impact décuplé sur l'état de la biodiversité en Bretagne. Le Réseau de l'accompagnement poursuit sa structuration depuis 2021. L'ABB anime un comité rassemblant des financeurs publics pour simplifier et mieux coordonner les dispositifs financiers en faveur de la #biodiversitéBZH.

Le Département va participer au développement de ces réseaux d'acteurs spécialisés au service des porteurs de projets, afin d'aider l'ABB à identifier en Ille-et-Vilaine les modes de financement pertinents et les projets émergents susceptibles de devenir, après rapprochement avec d'autres projets bretons similaires, des « projets complexes ». Le Département est membre de l'équipe-projet n°3 du Réseau de l'accompagnement et contribue aux travaux pour l'année 2023 pour évaluer l'efficacité de l'accompagnement proposé par le Réseau et poursuivre sa structuration.

Le Département est membre à part entière du Réseau de l'accompagnement et du Comité des financeurs.

Le Département participe selon ses disponibilités à la Rencontre annuelle du Réseau.

3. Mise à disposition d'outils

L'ABB va permettre une meilleure visibilité et surtout un accès facilité aux nombreux outils existants au service des porteurs de projets biodiversité, à travers l'interface MaQuestion [#biodiversitéBZH](#). Cette interface permet d'obtenir de la documentation pratique et opérationnelle ; des contacts du Réseau breton de l'accompagnement dont le Département est membre et des pistes de financement.

Le Département va mettre à disposition de la communauté bretonne les outils et les données dont il dispose au profit des porteurs de projets, et va aussi faciliter l'accès, aux porteurs de projets breilliens, aux outils bretons mis à disposition via l'ABB.

2/ Accompagnement collectif

1. Les Ateliers : Projets #biodiversitéBZH

Afin de contribuer à la montée en compétence des acteurs, l'ABB organise *Les Ateliers : Projets #biodiversitéBZH*, qui est un cycle d'événements à travers la Bretagne. Ces Ateliers s'adressent aux porteurs de projets biodiversité (communes, communautés de communes, établissements publics, associations, entreprises, etc.) afin de leur fournir des conseils pour accélérer la construction de leur projet, de leur partager des retours d'expérience, des informations sur les modes de financement existants, des contacts et des outils. Le Département animera dans ce cadre un atelier sur le foncier lors d'une session organisée dans le Finistère.

2. Réseau des gestionnaires d'espaces naturels bretons (RGENB)

En interaction avec ses autres activités, l'ABB anime les actions du RGENB à travers :

- Des événements dédiés : Journées de formation, journées d'échanges thématiques, journées des chargé-e-s de mission Natura 2000, rencontres annuelles des réserves naturelles bretonnes ;
- La conduite de projets collectifs ;
- Des actions de communication ciblées.

Membre du Comité de pilotage du RGENB, le Département participera aux 2 réunions annuelles de cette instance de gouvernance. Il participera également, en fonction de ses besoins et disponibilités, aux activités du Réseau, soit en tant que bénéficiaire pour les agents concernés par la gestion d'espaces naturels, soit en tant que contributeur pour des interventions, témoignages, retours d'expériences, propositions de thèmes à traiter, sourcing ou diffusion d'informations. Le Département participera notamment en 2023 aux deux groupes de travail du RGENB, sur le sujet du « renforcement des collaborations entre gestionnaires et chercheurs » d'une part, et concernant la thématique du « Sport, culture, tourisme dans les espaces naturels protégés bretons » d'autre part.

3. Aires éducatives

L'ABB anime le Groupe Régional des Aires Éducatives de Bretagne (GRAEB) qui facilite et accompagne la mise en place d'un réseau cohérent et de qualité des aires éducatives en Bretagne et en Ille-et-Vilaine. Le Département, membre du GRAEB, contribue à faire connaître ce dispositif et soutient cette démarche par intervention directe (animations par des agent.es du Département), et le financement notamment de projets portés par les collèges dans le cadre du dispositif "collèges en action".

4. Recherche et connaissance

En 2023 sera publié l'aperçu des acteurs de la recherche sur la biodiversité en Bretagne. Cet aperçu répertorie les acteurs de l'enseignement supérieur et la recherche (unités de recherche) ainsi que ceux du tiers secteur de la recherche (associations, chercheurs indépendants, organismes publiques), dont certains sont localisés dans le département d'Ille-et-Vilaine.

L'ABB accompagne aussi les porteurs de projet de « recherche-action » en faveur de la biodiversité, associant des chercheurs et des acteurs professionnels des territoires, autour de questions opérationnelles sur la biodiversité, sa conservation, sa gestion, sa connaissance. Ainsi, le Département pourra faire part à la cheffe de projet recherche-connaissance des projets de recherche-action en lien avec la biodiversité, qu'il mène ou dont il a la connaissance sur son territoire.

5. Solutions d'adaptation fondées sur la nature

Dans le cadre du projet Life intégré ARTISAN et de la stratégie d'adaptation au changement climatique "Breizh Hin" de la Région Bretagne, l'ABB porte le déploiement d'une animation et d'une ingénierie sur les Solutions d'adaptation [au changement climatique] fondées sur la Nature (SafN) jusqu'en 2027.

En 2023, l'ABB valorisera sous différents retours d'expérience de projets assimilés SafN en Bretagne. Le Département pourra faire remonter des projets dont il a la connaissance sur son territoire auprès du chef de projet SafN à l'ABB.

L'ABB organisera en 2023, une journée technique régionale centrée sur la thématique cours d'eau/zones humides. Le Département pourra aider l'animateur régional de l'ABB à identifier des intervenants pour cette journée et des retours d'expériences SafN. Le Département sera convié à l'événement.

Parmi les 10 sites-pilotes du programme démonstrateur du Life ARTISAN, l'un se trouve en Ille-et-Vilaine. Il s'agit du projet "ResSources du Néal" piloté par le Forum des Marais Atlantiques, l'Université Rennes 2 et la Communauté de communes Saint-Méen-Montauban. L'ABB organisera différents temps sur site, le Département sera convié à chaque événement.

6. Communication

Production et relais par l'ABB

L'ABB va relayer le cas échéant, via ses différents canaux (site internet, réseaux sociaux, newsletters, événements...) les contenus d'information sur des actualités, appels à projets et événements professionnels en lien avec la biodiversité qui seraient organisés par le Département, ses partenaires ou les acteurs du territoire breillien.

Le Département va alimenter les rubriques contributives du site internet de l'ABB (agenda, appels) ainsi que le planning éditorial de l'ABB (Les Nouvelles) pour les éléments qui le concernent (propositions d'actions du Département ou de ses partenaires à mettre en avant).

Production et relais par le Département

L'ABB va signaler aux services Communication du Département, dont le contact sera formellement fourni par le service Patrimoine naturel du Département, les éléments de communication dont le relai ou la production de contenus, le cas échéant, sont encouragés par les partenaires (exemple : initiatives régionales ou nationales pouvant bénéficier aux acteurs breilliens).

Le Département va relayer, via ses différents canaux (réseaux sociaux, newsletters, événements, magazines papier, relations médias...), les éléments transmis par l'ABB en mentionnant le mot-clé #biodiversitéBZH dans ses publications en lien avec ces actualités sur les réseaux sociaux.

Fait à Brest, le

en trois exemplaires originaux

Pour la Présidente, et par délégation,
Le Directeur de
L'Agence Bretonne de la Biodiversité

Le Président du
Département d'Ille-et-Vilaine

Florent VILBERT

Jean-Luc CHENUT